

LE 20 NOVEMBRE 2018

de 14h à 19h30

Maison de la Chimie - 75007 PARIS

www.agrofinance.fr

AGROfinance

13^e ÉDITION

20/11/2018

Le colloque des entreprises de l'Agroalimentaire

**OFFRES de
PARTENARIAT**

LES CLÉS POUR ANTICIPER & REUSSIR SA TRANSMISSION

TRANSMISSION FAMILIALE, CESSION À UN INDUSTRIEL, LBO

Organisé par Agra Alimentation avec le soutien de :

AGRA alimentation

Le média des enjeux
de l'industrie
agroalimentaire

HEC
PARIS
ALUMNI Agroalimentaire

agro Alumni
ParisTech
Un lien vers l'avenir

AGROFINANCE 2018

LES CLÉS POUR ANTICIPER & RÉUSSIR SA TRANSMISSION

TRANSMISSION FAMILIALE, CESSION À UN INDUSTRIEL, LBO

Les entreprises du secteur de l'agroalimentaire sont particulièrement concernées par les questions de cession-transmission. On dénombrerait plus de 75 000 opérations par an pour les TPE et PME de l'agroalimentaire. Si ce secteur présente un taux de cession-transmission plus élevé que d'autres secteurs économiques, en revanche, le taux de disparition d'entreprises est plus faible, ce qui est une preuve de dynamisme.

Mais comment réussir sa cession ou transmission d'entreprise, en tant que cédant ? Et comment réussir une reprise dans un esprit gagnant-gagnant en tant que repreneur ? C'est toute cette problématique que va aborder le colloque Agrofinance 2018 organisé par AGRA Alimentation avec le soutien d'Agro Paris Tech Alumni et du groupe Agroalimentaire de HEC Alumni.

Plusieurs situations peuvent se présenter : la transmission familiale ; la reprise par un ou plusieurs managers de l'entreprise, avec le cas particulier d'un financement par un LBO ; ou encore une cession à un groupe industriel ou à une coopérative, dans un schéma d'adossement industriel.

L'objectif de ce colloque est de donner les clés de la réussite de telles opérations grâce à la présentation d'exemples très concrets, en donnant la parole aux chefs d'entreprise et à leurs partenaires qui les ont accompagnés et aidés à concrétiser leur projet : consultant, coach, financier, expert... dans un esprit d'ouverture et de partage d'expérience.

Nicole Ouvrard

Directrice des rédactions de l'agence AGRA

LES OFFRES DE PARTENARIAT*

Journée AgroFinance et ateliers AgroFinanceLab INFLUENCE - ENGAGEMENT - VISIBILITÉ

	PLATINIUM	PREMIUM	PRIVILÈGE
Partenaire exclusif	✓	-	-
Intervenant dans la plénière	✓	-	-
Corner jour J - Partenaire pause-café et cocktail	✓	-	-
Logo présent sur le « mûr » derrière les intervenants de la plénière	✓	✓	-
Prise de parole / publicité dans 1 support AGRA en 2018 (1 page partenaire ou rubrique partenaire sur site web 15 jours)	3 pages quadri	1 page quadri	1/2 page quadri
Animation d'un atelier Agrofinance Lab face à une audience préchoisie et recrutée par AGRA - jour AgroFinance ou courant 2018	✓	✓	-
Logo sur les annonces presse AgroFinance 2018**	Emplacement Platinum	Emplacement Premium	Emplacement Privilège
Logo sur la 4 ^e de couverture du "Spécial AgroFinance 2018" d'Agra Alimentation	Emplacement Platinum	Emplacement Premium	Emplacement Privilège
Prise de parole dans le supplément AgroFinance d'Agra Alimentation	1 page	1/2 page	600 signes
Logo sur www.agrofinance.fr	Emplacement Platinum	Emplacement Premium	-
Logo sur www.agraalimentation.fr	Emplacement Platinum	Emplacement Premium	-
Logo sur les bannières AgroFinance 2018 en rotation sur les sites web**	✓	✓	-
Visibilité jour J et en amont sur les supports de communication d'AgroFinance (mailing, e-mailing et téléchargements sur le site www.agrofinance.fr)	Emplacement Platinum	Emplacement Premium	-
Documentation dans les sacs remis aux participants	✓	✓	-
Insertion publicitaire dans "le Spécial AgroFinance 2018" d'Agra Alimentation	1 page quadri	1 page quadri	1/2 page quadri
Invitations offertes Jour J (tarif unitaire 370 € ^{HT})	20	15	10
Réduction consentie sur invitation(s) complémentaire(s)	50%	40%	30%
	45 k€^{HT}	20 k€^{HT}	8 k€^{HT}

*10% de remise accordés pour une confirmation avant le 13/04/2018.

**Agra Alimentation, le média des enjeux de l'industrie agroalimentaire. Agra Presse, la veille et l'analyse des politiques agricoles. La Dépêche - Le Petit Meunier, la référence des filières du commerce des grains, produits du sol, alimentation et productions animales. Les Marchés, le quotidien de l'agroalimentaire et Les Marchés Hebdo, son complément hebdomadaire. Viande Magazine, le supplément de la filière viande. FLD Hebdo, toute l'actualité de la filière « aval » fruits et légumes et FLD magazine, son supplément mensuel. VSB, la lettre des décideurs de la filière vins et spiritueux. RLF, la revue de la filière industrielle laitière.



4/14 rue Ferrus
CS 41442
75683 PARIS Cedex 14

VOS CONTACTS :

RELATIONS PARTENAIRES AGROFINANCE 2018

Réussir SA

François Brunet

Tél.: +33 (0)1 49 84 96 96
Mob.: +33 (0)6 07 95 07 82
a.defert@reussir.fr

Antoine Defert

Tél.: +33 (0)1 49 84 96 94
Mob.: +33 (0)6 08 30 37 02
a.defert@reussir.fr

Hélène Pradeau

Tél.: +33 (0)1 49 84 94 21
Mob.: +33 (0)6 48 01 76 15
h.pradeau@reussir.fr

AGRA

Axelle Chrismann

Tél.: +33 (0)1 42 74 29 07
Mob.: +33 (0)6 81 97 52 18
achrismann@agrapresse.fr

PLAN MÉDIA ET ADMINISTRATION DES VENTES

Réussir SA

Tél.: +33 (0)1 49 84 03 30
pub@reussir.fr

Emmanuèle Eyrolles

Tél.: +33 (0)1 49 84 94 25
e.eyrolles@reussir.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PARTENARIATS COLLOQUE AGROFINANCE 2018

Le partenariat est considéré comme définitif et conclu entre les deux parties (Les Organismes et le partenaire) à réception par les organisateurs, du bulletin d'inscription rempli et signé par le partenaire. Les organisateurs s'engagent à délivrer toutes les prestations incluses dans le partenariat contractuel et définies dans le document de présentation des Offres de Partenariat du Colloque AgroFinance 2018. Le partenaire s'engage à fournir tous les éléments nécessaires à l'exécution par les organisateurs du partenariat contractuel. Les organisateurs se réservent le droit de refuser un partenariat quelle qu'en soit la raison et sans avoir à le justifier auprès de quiconque.

PAIEMENT

Date limite d'inscription : 31/05/2018.
- Facturation d'un 1^{er} acompte de 50% à l'inscription.
- Facturation d'un 2^e acompte de 30% au 30 septembre 2018.
- Facturation du solde de 20 % au 30 novembre 2018.

Le règlement du partenariat : 30 jours fin de mois le 15.

La TVA applicable est de 20 %.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un partenariat pour non respect des délais de règlement (sauf si accord spécifique avec le partenaire).

Les organisateurs se réservent le droit, en cas de force majeure, d'annuler le colloque jusqu'à la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés. Les organisateurs se réservent le droit de reporter le colloque, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un intervenant, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent (sans que cela ne donne droit à un quelconque remboursement des frais d'inscription).

ANNULATION / RÉSILIATION

Toute annulation d'un dossier de partenariat, effectuée par la lettre recommandée à l'attention de RÉUSSIR SA - 1 rue Léopold Sedar Senghor - 14902 CAEN Cedex 9 avant le 31/05/2018, entraînera un avoir et le remboursement intégral de l'acompte si la somme est déjà perçue.

A partir du 1^{er} octobre 2018, le montant de l'inscription reste dû en totalité à AGRA même en cas de retrait du partenaire.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément aux dispositions de la Loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services des organisateurs. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification. Sauf opposition de votre part, ces informations peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange auprès de sociétés partenaires.